

Les enseignantes en France (XVI^e-XX^e siècle), Sexe, genre et identité professionnelle, sous la direction de Stéphanie Dauphin, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2023, 326 p. ; bibliographie sélective ; 26 €.

Cet ouvrage collectif est issu de deux journées organisées à l'université d'Artois sur ce thème de l'éducation féminine, de la reconnaissance de la place des femmes dans l'enseignement, représentations, résistances et trajectoires professionnelles.

L'historiographie récente tente de penser le genre et les identités professionnelles selon une grille qui n'avait pas été abordée par l'historiographie républicaine. L'arrivée des femmes dans les structures scolaires est marquée par des institutions pionnières issues des congrégations religieuses. La féminisation de la profession d'enseignante intervient à la suite de la loi Camille Sée (1880) et de l'ouverture des lycées de jeunes filles. La féminisation de l'enseignement se généralise peu à peu. Les écoles de filles sont l'une des clés de l'émancipation féminine en réduisant la séparation entre sphères privée et sphère publique. Bien que les femmes soient devenues fonctionnaires à partir de 1889, leur salaire est aligné sur celui de leurs collègues masculins seulement à partir de 1919. La profession d'enseignante recouvre des parcours, des engagements et des identités multiples. Les emplois d'encadrement demeurent longtemps une affaire d'hommes, des femmes entrent difficilement dans le corps de l'inspection publique et plus tard dans les fonctions de directrices de lycée

Cet ouvrage réunit les contributions des auteurs en deux parties, il pointe la difficulté d'interroger des sources souvent silencieuses ou fort peu documentées sur les actrices de l'éducation. Les questionnements s'effectuent à des échelles différentes pour dégager les carrières de ces pionnières et la construction collective des identités socio-professionnelles.

-La première partie aborde la question des femmes dans l'enseignement et la légitimité qu'elles durent conquérir de haute lutte. Neuf contributions sont réunies. La première contribution concerne l'époque moderne et montre comment l'art d'écriture est attachée au sexe masculin, le dossier comporte des exemples réunis dans le diocèse de Rouen au XVII^e siècle. Seuls les hommes pouvaient intégrer la communauté des maîtres écrivains, cependant quelques femmes s'y engagèrent sachant qu'elles étaient là par « fraude ». Des enseignantes laïques existèrent cependant auprès des congrégations de religieuses. Cependant des veuves et filles de maîtres d'école réussirent à entrer dans le métier, quelques maitresses comme Madeleine Bernard obtinrent l'autorisation de se déplacer et d'aller enseigner lecture et écriture à domicile. Restait à statuer sur l'enseignement de la doctrine chrétienne, elle était autorisée aux catholiques dans les écoles, mais pas aux protestantes. Malgré tout de petites écoles protestantes s'installèrent après 1680 dans ce diocèse ce qui amena parfois des frictions avec les autorités de la ville et de rares procès. Force est de constater que des parents, catholiques ou protestants tentèrent malgré les règlements de faire venir illégalement à leur domicile des enseignantes afin d'éduquer leurs filles. Les huit autres contributions concernent l'époque contemporaine (1880 à 1960). Les sujets abordés présentent des thématiques fort variées selon des échelles locales dans la documentation. Une contribution analyse la fonction des institutrices de maternelle (1880-1920), une autre la construction de l'identité de praticiennes chez les institutrices au début du XX^e siècle. D'autres aspects évoquent des enseignantes engagées à la Belle époque, au service

de l'école républicaine. La carrière des « intérimaires » de guerre est évoquée pour la période 1914/1918, cette catégorie d'enseignantes naquit brusquement pour « combler des vides, le départ des instituteurs au front ! » et son statut demeura flou. Les modalités pédagogiques en milieu rural font l'objet de l'analyse de l'action de Marie-Louise Babeau-Wauthier jusqu'en 1939 dans l'Aube. Elle mit en œuvre une manière d'enseigner autrement. La méthode de travail libre par groupe fut adoptée (selon les projets de Roger Cousinet). Par la suite la méthode active de Decroly fut aussi expérimentée. Toutes ces expériences trouvèrent un écho et une certaine diffusion dans la presse pédagogique de l'époque. L'œuvre de Mme Babeau-Wauthier mérite d'être tirée de l'ombre. Un autre article est consacré aux monitrices d'éducation physique et sportive sous le régime de Vichy (1940-1944). Dans l'urgence il fallut construire une féminité dans l'action. Les idéaux du régime firent place aux célibataires afin de servir la morale. En revanche les femmes mariées et mères de famille ne furent guère appréciées par l'inspection. Une autre communication explore les normes institutionnelles et les hiérarchies de genre à travers les rapports d'inspection sur les professeurs du secondaire pour 1910-1960. Ce travail minutieux d'analyse repose sur l'examen de dossiers individuels conservés aux archives nationales. Les attentes à l'égard des professeuses sont examinées à travers le miroir des rapports d'inspection. Sont éclairés, les jugements généraux, la solidité des connaissances, la conscience professionnelle, la pédagogie, mais aussi les qualités morales, la tenue, le comportement sans oublier les appréciations des parents et de la société locale

-La deuxième partie présente l'intégration des femmes aux personnels d'encadrement scolaire. Cinq contributions permettent d'éclairer des aspects très différents comme la question des directrices des lycées de jeunes filles à partir de l'exemple de Tours (1883-1924). Un article aborde le rôle des directrices d'écoles normales (1879-1914). Un autre, les difficultés rencontrées par les inspectrices dans les écoles primaires (1891-1914). Un portrait est dressé ensuite autour de l'itinéraire professionnel d'Odette Brunschwig, née Freudenberg (en 1899). Elle fit ses études à Paris au lycée Fénelon puis fut professeure de Lettres et par la suite, directrice puis inspectrice générale. Une autre contribution concerne le regard des inspecteurs sur les directrices de lycées de jeunes filles des années de fondation (1881) jusqu'à la décennie 1960. On observe le déroulement et l'évolution de la profession d'autant que dans les premières décennies il fallait gagner la confiance des parents et exercer l'autorité intellectuelle et pédagogique. Force est de constater qu'on chercha à faire oublier la transgression dans cette fonction de direction, habituellement réservée aux hommes, et à l'égard des élèves en vue de préparer le baccalauréat.

La conclusion rédigée par S. Dauphin. Indique que les aptitudes des femmes sont marquées par l'image traditionnelle de leurs activités dites féminines, celles des métiers du « care », où se jouent l'abnégation et l'idée de « vocation » éducative. Le métier d'enseignant se féminise en France. Les rapports de la hiérarchie académique, les règlements corporatifs, la correspondance avec l'administration, les revues pédagogiques, les congrès permettent de déchiffrer les termes de genre qui gouvernent la profession. Les qualités féminines recherchées lors du recrutement sont avant tout morales et exigent la bonne tenue mais aussi l'adaptation de la vie privée (écarts de conduite à éviter notamment sur le plan sexuel). L'infériorité intellectuelle féminine est reconnue comme évidente (!) et de ce fait les innovations

pédagogiques proposées par des enseignantes sont mal reçues. Chargées de forger des « âmes républicaines » les institutrices doivent rester cantonnées dans leur rôle de mère et d'épouse et « de citoyenne mineure ». L'expression « féminisation de l'enseignement » apparaît dans les années 1960 et entraîne une moindre considération pour le métier. En fait dès la fin du XIX^e siècle les femmes se sont saisies du diplôme comme d'une arme pour conquérir le monde du travail dans un environnement social de rapports inégaux entre hommes et femmes. Au XIX^e siècle la règle de séparation des filles et des garçons dans les écoles est de rigueur. Cette situation a pour conséquence de féminiser la profession. Dans ce contexte les femmes devenant enseignantes sont davantage des célibataires et des veuves qui dans la société ne se reconnaissent pas (ou plus) dans le modèle du mariage et de la famille. Ce métier est considéré comme un palliatif pour des filles pauvres, sans dot. Elles subissent souvent un contrôle social strict. Certaines jeunes filles sont soutenues par la famille, elles apprennent ce métier tout en prenant goût au fait de s'instruire et de transmettre leurs connaissances. Après la guerre de 1914-18, la société se modifie et on accepte davantage que les institutrices changent de manière de vivre et de travail. Elles sortent des images d'Epinal qui leur étaient liées. La vie de couple devient acceptable face à la société qui les entoure. Plus tard dans les années 1930-50 le professorat féminin est valorisé dans les milieux sociaux. Une femme célibataire et sans enfant confirme son attachement au groupe professionnel. Quant aux femmes mariées elles cumulent les fonctions d'épouse, de mère et d'enseignante. Dans les années 60 ces femmes exercent surtout à l'École primaire. Le cas d'enseignantes célibataires nommées en milieu rural révèle un grand isolement matériel et moral. Globalement, la profession d'enseignante est caractérisée par la diversité des origines sociales. Dans les années 1960-70 le professorat dans l'enseignement secondaire est considéré comme un débouché valorisé. Les concours de recrutement sont difficiles et les filles peinent ensuite à faire reconnaître leur réussite. De nos jours les femmes représentent 70,6 % des enseignants du secteur public. Les enseignantes sont plus nombreuses que les hommes à exercer à temps partiel ou incomplet. Cependant depuis 2008 la part des femmes augmente dans certaines missions, celles de direction et celles d'inspection. Le professorat ne représente pas le même intérêt pour les hommes, Pour ces derniers c'est devenu un métier peu valorisé, qui a un salaire médiocre. Les auteurs et autrices observent que si le « prestige des enseignants » n'est plus le même qu'au début du XX^e siècle, ce n'est pas la féminisation qui est en cause, mais la place de l'école dans une société plus éduquée qui a profondément changé ». Les hussard.es noir.es de la République ne sont plus à l'honneur dans une société laïcisée et souffrent d'un certain déclassement.

Comment résister aux stéréotypes de sexe et remettre en cause l'ordre établi ? Déjà en 1895 l'esprit de l'École normale de Fontenay-aux-Roses montrait la volonté de former des professeures et des directrices d'école normale avec des « qualités de force et de raison », attributs communément reconnus seulement aux hommes ! De temps à autre et de façon sporadique des enseignantes essaient de résister aux préjugés sexistes de leur époque. On note dans les comportements que les femmes d'origine populaire choisissent le métier d'enseignante à des fins d'émancipation sociale et personnelle ; les institutrices de l'école maternelle et infantile s'organisent dès 1921 en association professionnelle. L'engagement féministe anime toutes celles qui prennent des responsabilités syndicales, des mandats municipaux. Ce type d'implication offre la possibilité d'action à la lisière de la sphère privée et de la sphère publique.

En 1921 Marie Guillou est la première femme à la tête d'un syndicat national, la Fédération unitaire de l'enseignement, elle crée la commission féminine de la CGT.

Sur la longue durée force est d'observer que les rôles professionnels que la société propose aux femmes prolongent les activités dérivées qu'elle leur destine : enseigner, soigner, assister. « L'existence d'un univers féminin à part est ainsi cultivé, il renvoie à une maternité symbolique ». L'institution scolaire a, jusqu'à une époque récente, contribué aussi à promouvoir davantage les hommes que les femmes à des postes de responsabilités et d'encadrement, sous prétexte que les femmes sont plus à même d'assurer les activités maternelles et pédagogiques ! Observons aussi que dans les années 1950, l'idée que le métier d'enseignante est exercé pour apporter un revenu d'appoint s'est imposée. L'épouse fonctionnaire devant suivre son mari et chercher un métier complémentaire au gré des mutations géographiques. Dans les années 1960, la politique scolaire suivie en France a favorisé la poursuite des études et la multiplication des établissements scolaires du secondaire ont fourni des débouchés pour les jeunes femmes. Ces activités professionnelles étaient alors souvent comprises comme des temps partiels car on estimait que cela permettait aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle. De ce fait la personne qui travaille à temps partiel doit assumer l'essentiel des tâches domestiques. Peu à peu, bon nombre d'enseignantes ont refusé de se laisser enfermer dans ce modèle. Elles ont souhaité monter dans la hiérarchie mais dans l'institution, elles se heurtent à des résistances masculines.

Le statut professionnel demande de prolonger les études à Bac + 5 si les femmes veulent se présenter à l'agrégation. A partir des années 60 les établissements scolaires sont mixtes et les femmes ayant réussi leurs études, se lancent dans la préparation de l'agrégation, certaines souhaitent reprendre des études (cf. l'agrégation interne), d'autres souhaitent obtenir une rémunération plus élevée, ou encore elles souhaitent un service hebdomadaire allégé. Globalement les carrières féminines, parfois difficiles, offrent moins d'opportunités qu'aux hommes plus disponibles. Les écarts de carrière se jouent plutôt autour de la trentaine, au moment des maternités. Faut-il évoquer ici l'expression « plafond de verre » ? Avoir un poste à responsabilités est un choix difficile pour les femmes. L'accès au personnel d'encadrement pour des enseignantes (directrices, inspectrices) met en tension le partage du masculin et du féminin. La fonction de directrice d'un lycée féminin a été créée en 1881, elle se distinguait de celle de proviseur dans un établissement scolaire de garçons. À partir de 1945, la directrice dans un lycée de jeunes filles pouvait être épaulée par une « dame censeur ». Cependant les besoins en personnels de direction ouvrent davantage l'accès aux femmes après 1947. Dans les années 1980 on observe que la majorité des postes de direction des lycées sont occupés par des hommes. En général on voit que les femmes qui accèdent à des postes de direction sont plus diplômées que les hommes à ces mêmes postes. Du côté des directeurs et directrices des écoles du premier degré, on note une surreprésentation des hommes. Dans les directions des collèges, les directrices sont sur le plan privé plus souvent seules (célibataires, divorcées, veuves). Les femmes qui accèdent à la direction d'écoles primaires acceptent d'être peu ou pas déchargées de cours, en cela leur stratégie est d'obtenir un poste fixe près de chez elle, de leur famille. Les femmes ont été longtemps minoritaires dans le corps d'inspection primaire, elles n'ont pu accéder à ces fonctions qu'après 1944.

Globalement les trajectoires professionnelles semblent impactées par le sexe des enseignants : à formation et profession de départ équivalentes, les carrières et les possibilités d'évolution des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes, les hommes développent davantage de stratégies de mise en visibilité de leur engagement, « facilitant leur repérage au sein de l'institution et finalement leur surreprésentation au sein des lieux de pouvoir et de réseaux d'influence : personnel d'inspection, chefs d'établissements ». La famille pèse moins dans leurs choix professionnel que dans ceux des femmes.

Les auteurs et autrices de la publication concluent que la féminisation du corps enseignant est multifactorielle. Pour l'expliquer on invoque une meilleure réussite des filles dans le cursus scolaire et universitaire, d'autre part pour les femmes le travail professionnel a supplanté le mariage, la possibilité d'articuler vie familiale et vie professionnelle est aussi mentionnée comme facteur décisif.

« Etre enseignant ne se conjugue pas de la même façon au masculin et au féminin ». Dans ce milieu s'exercent des enjeux de pouvoir, comme dans bien d'autres lieux de la société. Actuellement l'essor des scolarités féminines marquées par le suivi de filières d'élite, comme les classes préparatoires aux grandes écoles, a finalement peu d'effet pour casser ce phénomène appelé « plafond de verre » dans les sciences sociales. La république peine encore à rendre justice aux femmes pour leur permettre de donner pleinement leur mesure dans l'enseignement de la nation.

Catherine Chade faud